



vie municipale

en ville

interco

côté asso

culture

enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales - Septembre 2017



Dans ce N°

sommaire

vie municipale

- (P2) Un problème dans ma rue...
- (P2) Une visite fleurie
- (P3) Album de famille 2.0

interco

- (P5) Syndicat de La Conterie
- (P5) Attendre son enfant

en ville

- (P6) Argent de poche
- (P6) Des ateliers pour seniors
- (P7) Vie éco

côté asso

- (P8) En septembre, farandole...
- (P8) Nouvelle association
- (P8) Les Fours à chaux en chantier

culture

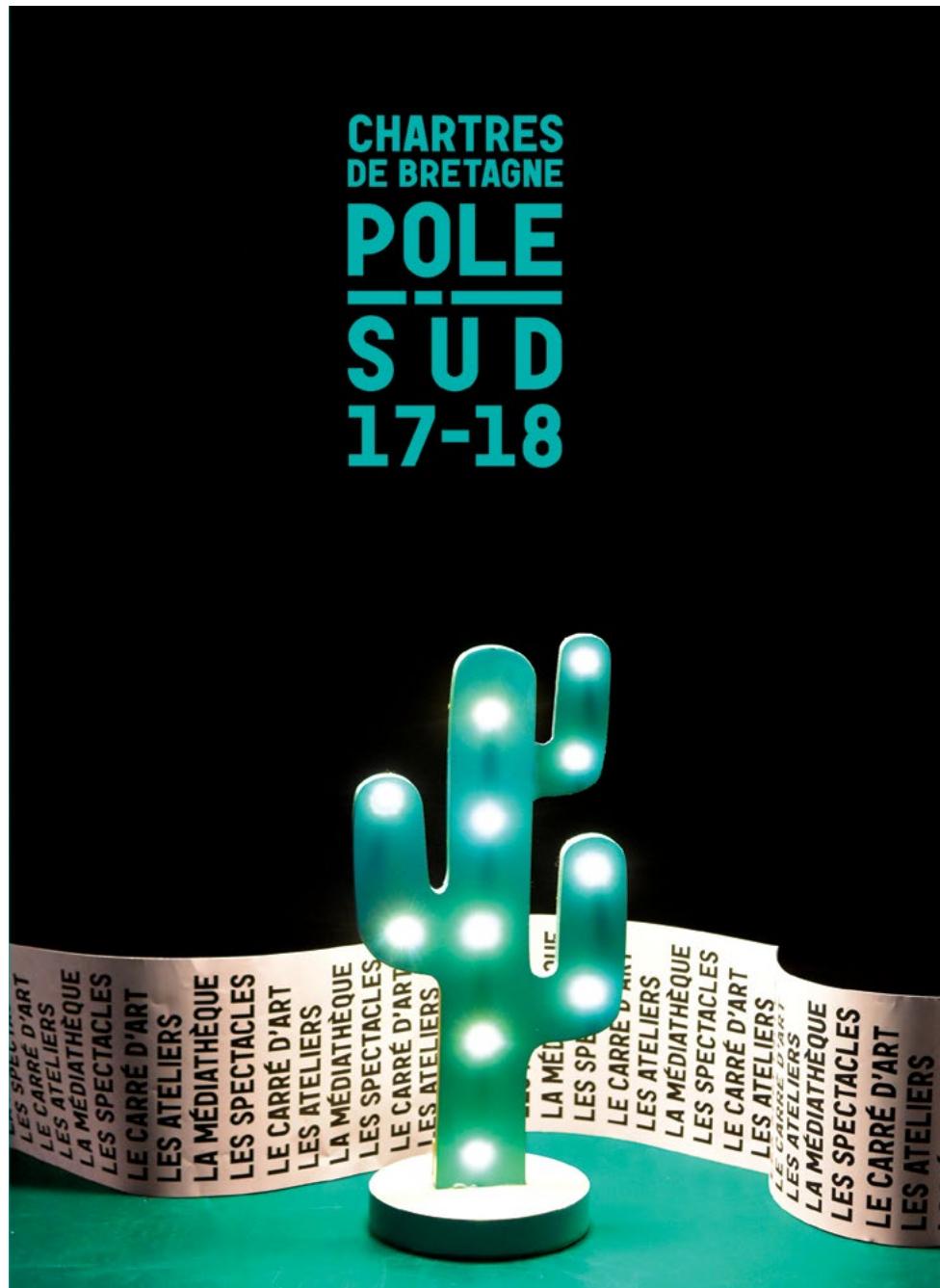
- (P9) Pôle Sud 17/18
- (P9) Carré d'Art

enfance-jeunesse

- (P10 &11) Dossier petite enfance
- (P12) Carte postale chilienne
- (P12) Bienvenue à l'école
- (P12) Un été jeunes

À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



samedi 30 septembre
Lancement d'une saison pleine de ressources

La saison des spectacles, les expositions du Carré d'Art, les Ateliers (théâtre - arts plastiques - éveil artistique), les rencontres, expos, lectures... de la Médiathèque, les rendez-vous autour des artistes ou encore les spectacles associatifs ou intercommunaux, théâtre, musique, danse... tout est dans la plaquette disponible au Pôle Sud, en Mairie ainsi que sur www.ville-chartresdebretagne.fr

voir Page 9

Un problème dans ma rue...

J'alerte Rennes Métropole !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'entretien, la maintenance et l'aménagement des routes et chaussées précédemment communales et départementales sur le territoire métropolitain sont assurés par Rennes Métropole. Un service voirie à l'échelle métropolitaine est en place.



Le transfert de la compétence voirie des communes et du département à Rennes Métropole s'est traduit par la migration de 331 agents de leur administration d'origine aux effectifs de la métropole et par la création d'un service métropolitain de la voirie. Ce dernier pilote et conçoit les opérations pluridisciplinaires, élabore les documents techniques communs, monte et gère les marchés de travaux d'entretien, coordonne les plateformes, gère l'éclairage public, la signalisation lumineuse, le trafic, la sécurité routière... Quatre plateformes territoriales assurent les missions de proximité. Hormis celle de Rennes, chacune concerne 60 000 à 70 000 habitants et 800 à 900 kilomètres de voirie, et se subdivise en deux ou trois antennes.

Qui fait quoi ?

Le périmètre de cette compétence métropolitaine est celui des voies publiques ouvertes à la circulation automobile, bus et bandes cyclables, des trottoirs ou

des talus le long de ces voies ainsi que des équipements et mobilier de sécurité et de signalisation, des pistes cyclables de liaison vers les communes voisines, d'éclairage public (y compris sur les chemins piétonniers et squares), des réseaux de collecte des eaux pluviales et usées (regards, égouts...).

La commune continue d'intervenir sur ses missions liées à la propreté urbaine, les espaces verts, les illuminations, les aires de jeux, les chemins piétonniers, le fleurissement, le réseau de télévision et le déneigement.

Signaler une anomalie ?

Un dispositif informatisé de gestion des demandes d'interventions est mis en place par la Métropole. Vous êtes invités en priorité à saisir vos demandes sur un formulaire disponible sur un guichet numérique. Il est accessible sur le site metropole.rennes.fr puis accès rapide, et "Signaler un incident de voirie".

Vous pouvez également vous adresser au standard de Rennes Métropole au 02 99 86 60 60. La commune de Chartres de Bretagne peut vous accompagner dans cette démarche de saisie sur le guichet numérique. Les courriers papier ou numériques reçus en Mairie seront transférés à Rennes Métropole.

Quelques travaux de voirie en cours ou prévus fin 2017 à Chartres de Bretagne par Rennes Métropole :

- Rénovation de l'éclairage public rue de la Croix aux Potiers ;
- Reprofilage route de la Pavais,
- Réfection des trottoirs rues Victor Hugo et Albert Camus ;
- Mise en place d'un surbaissé sur un trottoir rue du Calouët ;
- Installation de barrières devant l'entrée de l'école de l'Auditoire ;
- Crédit d'un passage piéton rue André Citroën.

état-civil

Naissances

- Noéline Guerrier 25 juin - 1, mail Galilée
- Blanche André 28 juin - 7, avenue du Maine
- Salomé Garreau 20 juillet - 9, rue de Fontenay

mariage

- Nicolas Bidault et Stéphanie Dhainaut 19 août - 55, rue Berthe Morisot

agenda

- Samedi 2 septembre, de 13h30 à 17h30, Forum des Associations Halle de La Conterie.
- Dimanche 17 septembre 44^e Foulées Chartraines Parc de Loisirs.
- Samedi 23 septembre Fête des Jumelages.
- Sam. 23 et dim. 24 septembre Tout Chartres à Vélo.
- Lundi 25 septembre Conseil municipal Salle du Conseil municipal à 18h30.
- Vendredi 29 septembre Don du sang Halle de La Conterie, de 12h à 18h30.
- Samedi 30 septembre Ouverture de la saison du Pôle Sud et braderie de livres à la Médiathèque.

Septembre 2017 - N°17.6

Le chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



- Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
- Adjoint à la Communication : Alain Miclard
- Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
- Maquette : Fabienne Faujour ■ Dépot légal : à parution ■ Reproduction totale ou partielle interdite.



Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com



Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 9 octobre 2017.

■ Une visite fleurie



■ Chartres de Bretagne fait partie des 235 villes et villages fleuris labellisés "4 fleurs" en France. Ce label, obtenu en 2004, récompense les collectivités qui mènent une politique active en matière de qualité de vie et ce, bien au-delà des espaces verts et du fleurissement. Mardi 1^{er} août, la commune a reçu la visite du jury national chargé, tous les 3 ans, d'évaluer les communes labellisées. Le jury était composé de Martine Lesage, directrice du Comité National Villes et Villages Fleuris, Pierre-Jean Carpentiero, ingénieur horticole, Joëlle Weil, mission paysage à la Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France et Philippe Louis, directeur des espaces verts d'Épinal (88). Accueillis par Philippe Bonnin, Maire et Michel Desrez, conseiller délégué au fleurissement, ils ont pu découvrir un diaporama dans la salle du Conseil avant d'effectuer une visite de la ville commentée par les jardiniers municipaux. Le résultat de cette visite sera connu fin octobre !



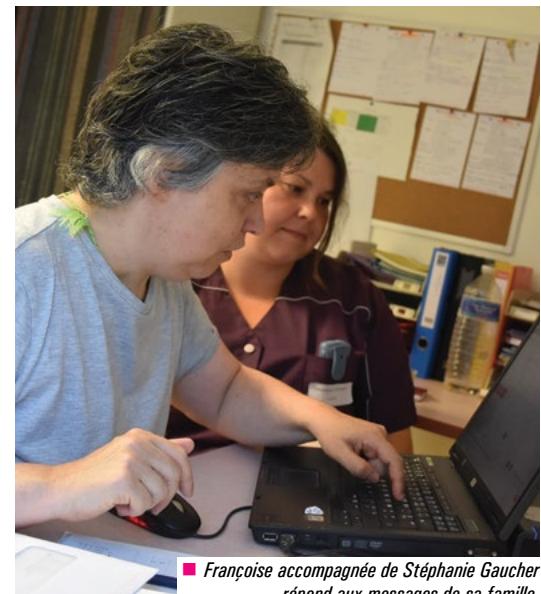
ALBUM DE FAMILLE 2.0

À la résidence de la Poterie

Depuis fin mai, les résidents de l'Ehpad et du Foyer de vie de la Poterie disposent d'un nouvel outil de communication avec leurs proches. Une gazette hebdomadaire personnelle permet de garder le contact grâce à l'édition papier des messages postés par les familles.



■ André découvre son album hebdomadaire avec Stéphanie Brais..



■ Françoise accompagnée de Stéphanie Gaucher répond aux messages de sa famille.

Parce que le lien familial intergénérationnel est un véritable pilier du bien-être personnel, la résidence de la Poterie propose à tous les résidents de se créer un compte sur Familéo et d'échanger avec leurs proches", indique Fanny Coudray, directrice de l'Ehpad et du Foyer de vie de la Poterie. Lancé en septembre 2015 par une société malouine, le service Familéo fonctionne sur les principes des réseaux sociaux.

Sur un compte personnel et d'accès sécurisé, toutes les personnes autorisées peuvent poster des photos accompagnées de messages. Ces documents stockés sont ensuite restitués une fois par semaine aux résidents sous la forme d'une gazette personnalisée et imprimée. Ainsi, chaque lundi, Stéphanie Brais, animatrice, imprime une quinzaine de publications qu'elle va distribuer aux résidents.

André Guerrault reçoit régulièrement son "journal". Les différents numé-

ros, conservés depuis début juin, sont rangés dans le tiroir de sa commode. Il montre à Stéphanie la photo de sa fille au Japon et de ses petits-enfants : "Certains vivent loin ; ces messages sont comme des cartes postales. Dès que je reçois ma gazette du lundi, j'appelle ma famille pour les remercier et discuter des photos envoyées", souligne André.

À l'étage, chez les jeunes du Foyer de Vie, Familéo est aussi entré dans les habitudes. Françoise reçoit aussi

chaque semaine sa revue familiale. Guidée par Stéphanie Gaucher, aide-médo-psychologique, elle répond elle-même aux messages sur l'ordinateur.

Cette gazette représente également un lien entre les résidents et le personnel : "Ils ont plaisir à partager et commenter les photos reçues", complète Stéphanie Brais. Familéo, c'est aussi un lien entre l'établissement et les familles puisque la résidence de la Poterie communique également sur son "mur" !

ÉDITO

La rentrée sera très difficile pour nos communes et départements

Philippe Bonnin, Maire de Chartres de Bretagne, Conseiller Départemental

Les élections du premier semestre sont maintenant derrière nous. Dès les mois de juillet et août, nous sommes entrés dans "le réel", avec des annonces aux conséquences très lourdes pour les communes et par conséquent leurs habitants. Manifestement, le gouvernement a décidé d'amplifier l'actuelle politique territoriale de "rupture". Rien de surprenant puisqu'elle s'inscrit dans le droit fil des mesures prises par les précédents gouvernements :

- . poursuite de la réduction drastique des ressources publiques locales,
- . amplification du mouvement de recentralisation...

Sans le dire explicitement, on nous promet la poursuite de la mise en cause des communes et des départements... Les politiques de proximité au service de ceux qui en ont le plus besoin ne sont manifestement plus à l'ordre du jour.

Ni les constructions métropolitaines aux périmètres aléatoires, ni les régions recomposées, dotées de "nouvelles compétences transférées" ne seront à la hauteur pour relever tous ces défis de la demande sociale.

Depuis des mois, nous dénonçons ces politiques, toutes plus technocratiques et arbitraires les unes que les autres. Elles ne respectent plus les élus communaux, quasiment mis sous tutelle et dont la légitimité démocratique est

déliberément déconsidérée. Ce n'est pas notre conception de la solidarité, comme de la coopération entre nos collectivités de base. Nous rejetons cette conception de l'intégration autoritaire ; verticale ! Ce modèle de gouvernance n'a d'ailleurs jamais démontré sa pertinence et donné de bons résultats en économies budgétaires. Ce n'est donc pas aujourd'hui qu'il le deviendra. Entre ces deux visions (coopération choisie ou intégration autoritaire), il y a un véritable fossé culturel que nous-nous interdisons de franchir.

Durant toutes les années antérieures de décentralisation constructive, les initiatives que nous avons conduites : ce sont autant de réalisations, d'équipements et de services qui ont assuré

l'aménagement comme l'attractivité de nos communes et territoires départementaux.

Aujourd'hui, c'est l'illusion parfaite d'une communication sans réel projet cohérent et stratégique ; qu'il s'agisse d'actions économiques, éducatives et plus encore sociales. La société, comme l'économie au service du bien commun ne se traitent pas ainsi. Elles sont devenues bien trop fragiles après des décennies de comportements politiques et économiques erratiques ! La solidarité reste une priorité ; l'oublier pourrait nous coûter très cher en termes de cohésion sociale dans les prochaines années.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Expression de la Majorité

Rythmes scolaires : en marche... arrière ?

L'emblématique réforme des rythmes scolaires est remise en cause. Les communes aidées par les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales et un fonds de soutien de l'État ont dû déployer des moyens humains et financiers importants : 160 000 € à Chartres. Soucieuses de proposer une offre éducative périscolaire de qualité, certaines comme Chartres de Bretagne, ont consacré beaucoup de temps et d'énergie pour élaborer un projet en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. Notre Projet Educatif Du Territoire (PEDT) est reconnu ; il est attractif et enrichissant pour les enfants.

Le décret paru le 27 juin 2017 ouvre la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours ou de conserver le modèle actuel avec le maintien ou non des activités éducatives périscolaires. Dès la prochaine rentrée, des dérogations pourront être accordées aux communes volontaires. Les autres auront jusqu'en 2019 pour décider de leur organisation après concertation avec les conseils d'écoles puis validation par le Directeur des Services de l'Education Nationale.

En accord avec tous les partenaires, nous reconduisons à l'identique le dispositif pour la rentrée 2017, puis nous engagerons une réflexion sur son devenir. Sans abroger la réforme Peillon, ce texte lui porte un sérieux coup de canif !

Il est à craindre que sous l'apparence de bonnes intentions et d'une plus grande souplesse accordée aux collectivités, le gouvernement ne cherche qu'à réduire, voire supprimer l'aide aux communes pour développer l'offre périscolaire. Le fonds de soutien qui ne couvre que très partiellement les dépenses engagées, serait remis en cause d'ici 2019. Dès lors, ces rythmes "à la carte" risquent de creuser encore les inégalités entre les territoires.

Les véritables enjeux de l'école ne sont malheureusement pas abordés. Les évaluations scientifiques relatives à l'impact des nouveaux rythmes et son efficacité pédagogique pour les enfants nous manquent. En effet, la réforme est trop récente et l'Éducation nationale ne s'est pas dotée d'outils qui permettraient de les apprécier. Les analyses faites ne peuvent donc l'être qu'à un stade très subjectif. C'est sans doute pour ces raisons que le Conseil Supérieur de l'Education s'est majoritairement prononcé contre ce nouveau décret. Il est d'abord dicté par l'austérité budgétaire imposée aux communes. La question fondamentale des rythmes de l'enfant passe une nouvelle fois au second plan derrière des questions financières... Nos écoliers méritent bien mieux.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

*Note : l'aide de l'État : 36 500 € ;
Caisse d'Allocations Familiales : 20 000 €.*

La majorité municipale

Expression de l'Opposition

On ne censure pas sans raison une tribune de l'opposition

Des textes "qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs"

Comme à CHARTRES, dans le texte remplaçant la tribune censurée, le directeur de la publication considère qu'il ne pouvait procéder à la publication de cette tribune dès lors que celle-ci est susceptible de constituer une diffamation au sens de l'article 29 de la loi du 29 Juillet 1881. Dans son référendum, le tribunal administratif ne suit pas cet argument et juge ce refus de publication injustifié. Il estime en effet que, dans le cadre de l'expression de la démocratie locale, "la commune ne saurait contrôler le contenu des articles [...] qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs". En tout état de cause, le maire de Levallois aurait pu - s'il s'estimait diffamé par le contenu de la tribune du groupe divers droite - saisir la justice pour tenter de faire condamner les auteurs, mais pas agir directement en censurant ex ante la publication de ladite tribune. Les récentes tribunes de l'opposition dénoncent le comportement du communiste (ou apparenté comme tel dans sa candidature aux législatives avec un résultat de 2,02 %) Philippe BONNIN qui perçoit des indemnités sans siéger dans les assemblées où il est élu, notamment le syndicat des eaux de RENNES SUD. Nous reviendrons donc devant le Tribunal Administratif pour en débattre prochainement. Dont acte.

Pascal HUCHE

Droit de réponse à l'expression de l'opposition Septembre 2017

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

La majorité municipale n'a jamais eu l'intention de supprimer la liberté d'expression des élus de l'opposition ni de censurer les textes de l'opposition dont Monsieur Huche est depuis plusieurs mois l'unique rédacteur ou signataire.

Les expressions des groupes politiques sont traitées de manière strictement identique au vu de l'article 28 du règlement intérieur du Conseil Municipal qui précise que les expressions ne peuvent pas faire l'objet "d'attaque personnelle envers un élu ou un employé communal".

Contrairement à ce que cette personne voudrait faire croire aux lecteurs, le Maire, délégué à la collectivité Eau du Bassin Rennais, siège de manière assidue dans les assemblées, bureaux et instances de travail au titre de sa délégation aux économies d'énergie pour

la production d'eau potable et à la protection de la ressource sur le bassin versant de la Rance. Etre absent une seule fois pour des raisons justifiées, ne veut pas dire qu'on ne siège pas et qu'on ne remplit pas sa mission.

M. Huche, qui systématiquement dénie le Maire, n'est manifestement pas à une contradiction près. Rappelons qu'il ne siège dans aucune des commissions municipales où il est désigné depuis 3 ans, n'assiste pas systématiquement aux Conseils municipaux ou les quitte avant même que l'ordre

du jour soit épuisé. Sa mission de représentation de ses électeurs exige qu'il s'investisse autrement plus dans l'action municipale.

Lors des dernières élections législatives Philippe Bonnin était candidat dans la quatrième circonscription, sous l'étiquette "Divers gauche" et membre du mouvement 2^e voix. Il n'avait pas l'étiquette ni l'investiture du parti communiste qui cependant a décidé de le soutenir sur la base de son programme.

La majorité municipale



syndicat DE LA conterie

Fermeture définitive de la cafétéria

Après 8 années d'exploitation, les difficultés constatées dans la gestion ont incité les élus du syndicat intercommunal de La Conterie à décider la fermeture de la cafétéria le 31 juillet.

Louverture de la cafétéria de La Conterie a eu lieu en décembre 2008, soit 6 mois après celle de la piscine intercommunale. L'équipement s'inscrivait dès le départ dans une zone d'activités en pleine croissance et pouvait espérer un développement de la cafétéria grâce aux nombreuses implantations prévues sur le site. De plus, l'espace restauration représentait un service complémentaire proposé également aux baigneurs.

"C'est sans compter sur la crise de 2008 qui a touché toutes les entreprises. Fin 2009, le resto-self présente un déficit de 100 000 €. Depuis cette époque, il n'a donc pas été résorbé", indique Philippe Bonnin, président du syndicat intercommunal de La Conterie.

La cafétéria, limitée par la réglementation sur les établissements publics gérés en régie et plusieurs facteurs structurels, n'a pu atteindre l'équilibre souhaité.

À deux reprises, à l'ouverture puis en juin 2016, deux appels d'offres pour la recherche d'un prestataire privé ont été lancés ; ceux-ci sont restés infructueux. Des aménagements intérieurs ont été réalisés, des diversifications de produits tels des sandwiches et produits frais ont été proposées aux usagers. Mais, 8 ans après, avec moins de 80 repas par jour en moyenne, l'établissement ne pouvait remplir ses objectifs financiers.

La mutation récente d'un agent de restauration vers une autre collectivité et l'incertitude financière qui pèse sur la cafétéria ont justifié le choix de la fermeture. L'agent titulaire en place va maintenant intégrer les effectifs de la piscine, toujours en progression de fréquentation.

Cette aventure finissante ouvre de nouvelles perspectives avec entre autres l'utilisation des surfaces récupérées pour de nouvelles activités à l'horizon



Vente en ligne

Le syndicat intercommunal de La Conterie vous propose la vente en ligne pour les entrées "adulte", pour réserver son créneau d'aquabike, pour recharger sa carte, pour renouveler son abonnement fitness...

Retrouvez dès septembre ce service sur www.piscine.conterie.fr

Attendre son enfant... en chantant !

L'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener propose dès la rentrée des ateliers "chant prénatal et postnatal" (-9 mois/+6 mois). La grossesse est un moment privilégié pour chanter car durant ces 9 mois l'attention portée au corps est intense.



Le chant prénatal permet ainsi de prendre en compte les changements corporels, mais également de se relaxer et de tisser des liens avec l'enfant. *"Les séances s'organisent autour d'un répertoire de chansons adapté à la maternité. Des exercices de prise de conscience vocale, respiratoire et posturale, favorisant le bien-être et le lien avec le bébé peuvent être utilisés pendant ou après la grossesse"*, explique Arécia Olivieira, musicienne intervenante spécialisée dans la petite enfance. Ces ateliers sont proposés à la séance aux futures mamans et à celles qui viennent d'accoucher. Les papas sont aussi les bienvenus.

- Séances le mercredi de 10h45 à 11h45 à l'Epi Condorcet à St-Jacques-de-la-Lande ■ 10€ la séance (la 5^e est offerte)
- Sur inscription (10 participants maximum) auprès de l'école Jean Wiener - 4 rue Antoine Chatel ■ Tél : 02 99 41 35 18

Courriel : ecolejeanwiener@orange.fr - ecolejeanwiener.wordpress.com

à côté

Bourgbarré

■ **Journées du Patrimoine**
Exposition participative avec une ambiance cuisine des années 45-60, atelier cuisine, souvenirs gourmands... Repas partagé sur la transmission culinaire...
Dim. 24 sept. à partir de 10h30.

Noyal-Châtillon

■ **3^e Festival ROCK'ON** version électro pop, indie pop, avec Kid Wise, The Blue Butter Pot, Holy Two, News from the sky.
Sam. 16 septembre, à partir de 18h30, Espace L. Texier, rue de Vern

Pont-Péan

■ **Journées du Patrimoine**
Site de l'ancienne Mine
Sam. 16 et dim. 17 septembre.
Visite guidée de 2h.

Argent De Poche

contre huile de coude !

Nettoyer le mobilier du restaurant de l'école Brocéliande, aider au classement à la Médiathèque, entretenir les massifs, monter et démonter les tentes des mini-camps... autant de missions courtes mais importantes, qui permettent aux jeunes de conjuguer argent de poche et découverte de leur commune pendant l'été.



Nolwen aide Chrystelle à l'entretien des plantations du restaurant municipal.



Nettoyage du mobilier de la cantine pour Goulven.

30 jeunes Chartrains, 12 filles et 18 garçons ont bénéficié cet été de 5 missions chacun dans le cadre du dispositif Argent de poche mis en place par la commune. Il permet aux adolescents âgés de 16 et 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie des Chartrains. En contrepartie de leur investissement, ils perçoivent une indemnité de 15 € par mission d'une demi-journée. Les jeunes sont accompagnés d'un tuteur dans différents services de la mairie. Durant deux matinées, par exemple, Ryan, Thomas, Lilian et Théo, conseillés par

Frédéric Boulin et René Aubrée, agents du service *Sport et vie associative*, ont travaillé sur le terrain d'honneur de football au stade... Le zéro phyto s'appliquant également aux terrains sportifs, pas question de laisser s'épanouir trèfle, pâquerette ou pissenlit, les herbes indésirables doivent être retirées à la main : *"On enlève la terre des mottes de mauvaise herbe puis on rebouche les trous. Ce terrain est immense, c'est minutieux et long !"* remarque Ryan. A l'avenir, les jeunes "Argent de poche" verront certainement le terrain d'honneur de l'ensemble sportif sous un autre angle.



Désherbage manuel sur le terrain de football.

■ Pas de retraite pour la fourchette...



Le Clic Alli'âges (Centre Local d'Information et de Coordination), en partenariat avec le CCAS, a proposé en juin un cycle de quatre ateliers cuisine pour les seniors. Animés par une professionnelle, ces ateliers ont pour but de redonner le plaisir de cuisiner, de manger et de partager. Ces moments sont aussi une occasion de créer du lien social et de rompre la solitude : *"Ce fut une belle expérience très conviviale"*, dit Marie-Odile. *"J'étais novice et me suis amélioré en cuisine"* complète Yves.

Des ateliers pour seniors

En partenariat avec le CCAS de Chartres de Bretagne, Assia Réseau UNA propose des ateliers ludiques, en direction des seniors, qui permettent de favoriser l'autonomie des personnes, de renforcer le lien social et de faciliter l'apprentissage de nouvelles technologies telles que la tablette tactile ou le smartphone.

■ L'atelier Remue-méninges : sur tablette tactile, cette méthode permet de stimuler la mémoire. Elle met en scène des jeux personnalisables et évolutifs où chacun peut progresser à son rythme. Suivi par l'atelier La Maison à jouer, jeu de société conçu autour de la vie quotidienne qui permet d'appréhender le "Bien vivre à domicile" et de prévenir les risques domestiques.

Les lundis du 2 octobre au 27 novembre de 14h30 à 16h30, salle Cézembre, Maison des Associations

■ L'atelier TIC'AGE : cette méthode pédagogique propose de découvrir, ou de se familiariser avec les nouveaux outils de communication tels que le smartphone, la tablette tactile et l'ordinateur.

Les vendredis, du 6 octobre au 8 décembre, de 14h30 à 16h30 à l'Epicerie sociale.

Participation de 2,50€ par personne et par séance à régler à la 1^{re} séance.

+ d'infos auprès de ASSIA Réseau UNA au 02 99 77 12 77.
Inscriptions auprès du CCAS au 02 99 77 63 53.

en +

■ Installation

Madame Mélanie Forget, masseur-kinésithérapeute diplômée d'Etat s'installe à compter du 4 septembre avec Clémentine Lemaître au 7 rue de Bourgogne à Chartres de Bretagne. Tél. 02 99 41 28 13.

■ Inventaire des zones humides

Consultation publique du 28 août au 22 septembre 2017.

Cartographie consultable au service urbanisme aux horaires d'ouverture du service.

■ Enquête publique

L'enquête concernant le projet de mise en compatibilité n°1 et de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme se déroulera au Service Aménagement et Urbanisme de la mairie du 4 septembre au 6 octobre 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du Service.

La Commissaire-enquêtrice recevra en septembre les lundi 4, de 9h à 12h et mercredi 20 de 14h à 17h et en octobre vendredi 6 de 14h à 17h.

■ Ateliers de français

Un atelier d'apprentissage de la langue française pour les habitants de Chartres ou des communes environnantes est organisé gratuitement, en partenariat avec l'association AGIRabcd35. Il s'adresse à des personnes ayant reçu une éducation scolaire dans leur pays d'origine et qui souhaitent progresser dans la langue française.

Les séances ont lieu le mardi de 9h30 à 11h30. Information et pré-inscription au CCAS au 02 99 77 63 53. Appel aux bénévoles : si vous souhaitez apporter votre aide et vos compétences à cet atelier d'apprentissage, contactez le CCAS. Préalablement il vous sera demandé d'adhérer à l'association (formation, aide logistique et couverture juridique).

+ d'infos au CCAS au 02 99 77 63 53 ou <http://www.agirabcd35.org>

vie éco

De Symphorine au Jardin sauvage



Noëlle Bomal et Lucile Laronche.

À partir du 17 septembre, Noëlle Bomal prend sa retraite et confie les clés de sa boutique à Lucile Laronche. Parcours d'une artiste des fleurs.

La symphorine ou l'arbre à perles, est bien connue des jardiniers pour les jolies baies qu'elle offre à la fin de l'été et en hiver. Depuis 1989, Noëlle Bomal, fleuriste à Chartres, propose ses fleurs colorées, telles des perles précieuses, à sa fidèle clientèle, tous les jours de l'année. C'est un métier passion qu'elle exerce depuis près de 30 ans à Chartres : "Le fleuriste suit les événements heureux et malheureux de la vie d'une commune et de ses habitants. Des liens se nouent et finalement je me sens chartraine". Et pourtant, Noëlle Bomal est arrivée

"dans la fleur" un peu par hasard : "J'ai toujours été commerçante mais j'ai commencé comme librairie, puis dans le commerce des fleurs en tissu puis fleuriste après une formation". Noëlle laisse sa boutique à Lucile Laronche, qui travaille avec elle depuis déjà 5 ans. Lucile souhaite garder l'esprit de Symphorine et lui donnera le nom de Jardin sauvage.

En attendant ce changement, Noëlle invite toute sa clientèle à une journée de départ le 16 septembre : "pour partager les souvenirs et un verre de l'amitié". Une nouvelle page s'ouvre pour Noëlle et pour la boutique de fleurs qui garde sa devise : service, gentillesse et réactivité.

Jardin sauvage, 3 place René Cassin. Tél. 02 99 41 32 58.

■ Plantations

Pour embellir l'entrée du restaurant scolaire, les enfants de l'école de l'Auditoire ont planté des arbustes fruitiers (melons, fraises...) et aromatiques dans des jardinières.



Chez P'tit Brin



La nouvelle équipe du "P'tit Brin".

Brochettes et pizzas... tel est le créneau choisi par David Brin pour son nouveau restaurant.

À 57 de la rue de la Poterie, derrière la terrasse en bois de 40 couverts, une salle "bleu dynamique" accueille les gourmets du lundi au vendredi midi et en soirée du mercredi au vendredi. Restaurateur depuis plusieurs années, David a donné son nom à ce lieu : "Chez P'tit Brin, nous ne proposons que des produits frais, des menus variés, des salades et surtout des spécialités de brochettes et des farandoles de pizzas du monde... même à emporter".

Ouvert du lundi au vendredi midi et du mercredi au vendredi soir. 57 rue de la Poterie. Tél. 02 99 26 25 19.

■ La Conterie... un pôle économique en mouvement

La Zac de La Conterie s'étend sur 17 hectares environ à l'est de la commune. Si les Chartrains fréquentent la Halle et la piscine, ils connaissent moins la Zac comme pôle d'activités économiques qui compte aujourd'hui plus de 600 emplois. La commune, en partenariat avec l'aménageur de la Zac, le Groupe Launay, a proposé une rencontre aux entreprises présentes sur le site pour échanger autour du thème de la circulation et des stationnements.

Les zones de stationnement représentant 336 places de parking publiques et 380 privées. Un parking supplémentaire de 30 places vient d'être aménagé avec un balisage pour se rendre à pied vers les différents secteurs. Les entreprises de la Zac ont été invitées à initier des solutions de covoiturage. En ce qui concerne les aménagements routiers, le projet d'échangeur sur le CD44 est toujours à l'étude par la Métropole et la Préfecture.



En septembre, Farandole D'animations

Si la rentrée évoque les retours de vacances et les cartables bien remplis, à Chartres de Bretagne, elle est aussi synonyme de rendez-vous solidaires et conviviaux autour de la fête, de la culture, de la découverte et du sport ; une transition en douceur de l'été à l'automne...

■ Le samedi 2 septembre dès 13h30, les associations ouvrent les festivités avec le **Forum**. La Halle de La Conterie bourdonnera entre les inscriptions, les retrouvailles de la rentrée et les animations. L'après-midi se conclura par la remise des mérites associatifs.

■ Le dimanche 17 septembre, le parc des loisirs accueillera des athlètes et de nombreux supporters à l'occasion de la 44^e édition des **foulées chartraines**. Dès 10 heures, les coureurs s'élanceront pour les 10 km ; l'après-midi la course des écoles chartraines succédera à la course des jeunes dans le parc. A 15h, c'est la course duo mixte sur 5 km qui débutera.

+ d'infos : www.fouleeschartraines.fr

■ Le samedi 23 septembre, l'incontournable **fête des jumelages et son vide-grenier** s'installeront sur l'Esplanade des Droits de l'Homme. Les bénévoles des comités de jumelages ont retroussé leurs manches pour vous concocter une journée de fête. Dans ce cadre, la ville ouvre ses portes aux amis polonais venus de Lwówek.

Programme fête des jumelages

. 7H-18h : vide-grenier. 10h-12h et 14h-17h : atelier maquillage. 10h-10h30 : Chantous d'Loudia. 11h-11h30 : groupe Furman. 11h45-12h30 : Orchestre. 12h30 : Apéritif offert aux Chartrains. 15h-15h30 : groupe Furman. 16h-16h30 : Chantous d'Loudia. 16h30. 17h15 : Cercle celtique. 17h30- 18h : Twirling bâton. 20h : repas à la Halle de La Conterie (voir détail dans *Chartres Hebdo*).

Contact : 06 27 80 37 97
ou comorgfetejumelages@gmail.com

■ Les 23 et 24 septembre, les passionnés du "2 roues" profiteront de la manifestation annuelle organisée par l'association cyclotourisme : **Tout Chartres à vélo**. Le rendez-vous est donné à la maison des associations pour un départ à 13h le samedi et à 8h le dimanche avec des circuits de randonnée sur route au choix : 36, 56, 66 et 79 km.

+ d'infos au 02 99 41 19 67
ou 06 31 16 74 51
et sur <http://ecbc.ffct.org/>.

EN +

Une délégation de la commune de Castelbar en Irlande vient à la rencontre des Chartrains lors de la fête des jumelages... Cette visite amicale pourrait aboutir à un nouveau jumelage avec l'Irlande.

NOUVELLE ASSOCIATION De joyeux fanfarons sans fil

De la musique festive et cuivrée assaillie parfois à la sauce jazz, afro, yiddish ou des Balkans, La Fanfare sans fil n'a pas de limite dans ses couleurs musicales... Du moment que ça transmet de bonnes vibrations !



La Fanfare sans fil lors des Cornes 2 feu.

Soubassophone, saxophone, trompette, flûte, tuba, trombone ou picolo, La Fanfare sans fil rassemble la famille des cuivres mais surtout toutes les générations autour d'une musique de rue festive et dansante : "Marchés de Noël, inauguration ou la Fête des Cornes de Feu, toutes les occasions sont bonnes pour partager notre musique dans la bonne humeur", explique Delphine, secrétaire de la fanfare.

Cette association chartraine est née il y a un an, de l'union de fanfarons aveyronnais en exil et de musiciens bretons : "Avec mon mari, nous étions membres d'une fanfare en Aveyron. Installés en Ille-et-Vilaine pour raisons professionnelles, nous avons souhaité intégrer un ensemble musical. L'Orchestre de Chartres nous a accueillis les bras ouverts. Au fil des mois, nous avons eu envie de recréer une formation plus petite, une fanfare adaptée

à la déambulation. Dans l'orchestre nous avons rencontré d'autres passionnés", complète Delphine.

C'est ainsi qu'une douzaine de musiciens motivés compose La Fanfare sans fil depuis juin 2016 et affiche peps et bonne humeur à chaque prestation.

La Fanfare sans fil. Contact : Patrice Rey, président au 06 87 54 66 66. Courriel : fanfaresansfil@gmail.com

■ Les Fours à chaux en chantier...

Appel à bénévoles !

D'importants travaux vont commencer en septembre sur le site des Fours à chaux de Lormandiére, espace naturel géré par le Conseil Départemental. De 1853 à 1938, le site fut exploité pour la production de chaux. Propriété du Département, les bâtiments industriels vont être restaurés afin de préserver ce patrimoine local. Les travaux qui débutent à la rentrée vont se poursuivre en 2018. Pour accompagner le chantier et contribuer à la valorisation du patrimoine chartrain, un appel est lancé à toutes les bonnes volontés. Dès septembre, des ateliers ouverts à tous seront organisés. Les bénévoles s'atteleront à la restauration de pièces mécaniques qui seront intégrées à la centrale électrique et à la forge.

Contact et inscriptions auprès de JP Primault au 06 81 49 57 41.

En raison des travaux, le site n'ouvrira pas lors des Journées du patrimoine. Pendant la durée du chantier, la partie "nature" reste accessible aux visiteurs.





Pôle SUD 17/18

Ça vous démange ?

La saison débute le samedi 30 septembre avec la Cie Version 14 et son œil de Polyphème dans une déambulation théâtrale interactive déroutante ; dans la soirée, place à la musique aux accents swing et bluegrass de Leïla and the Koalas qui nous revient d'Amérique. La soirée de lancement ne manquera pas de panache et de rythmes annonciateurs d'une belle diversité culturelle et artistique !

Au fil de l'année, la saison culturelle sera ponctuée de créations de théâtre, de chansons ou de danse, d'humour, de grincements de dents, d'émotions, de cordes pincées, de mélodies entêtantes et toujours d'applaudissements. Quelques "têtes d'affiche" comme la chanteuse Jil Caplan ou l'humoriste Guillaume Meurice foulent la scène de la salle Jacques Brel !

Laissez-vous emporter par les répliques bouleversantes de "Dis-Moi" par la Cie Fiat Lux, les rythmes délirants d'Airnadette et sa comédie musiculite, les notes de guitare de Nicolas Primault pour trois Instant classique, le reggae tendance électro de City Kay ou la soul-jazz d'Awa-Ly !

Les jeunes pousses ne seront pas en reste. Avec la création douteusement irréprochable du déjanté Bob Théâtre, le théâtre d'argile manipulé de la Cie Le Vent des Forges ou encore Toimoinous, un ciné-concert pour tout public à partir de 3 ans. Chacun pourra découvrir l'univers magique du spectacle vivant.

Préparez-vous à nous suivre d'un bout à l'autre pour toujours plus de plaisirs, de rires et d'émotions !

L'ensemble de la saison est disponible au Pôle Sud et en Mairie ainsi que sur www.ville-chartresdebreTAGNE.fr Contact Pôle Sud : 02 99 77 13 20. ou polesud@ville-chartresdebreTAGNE.fr

■ Braderie de la médiathèque

. Romans, albums, documentaires, bandes dessinées, revues... pour tous les âges et à tous petits prix... Samedi 30 septembre de 14h à 18h.

■ COUP DOUBLE

Ce dispositif permet de profiter des spectacles présentés à Pôle Sud et à l'espace Beausoleil de Pont-Péan (www.espacebeausoleil.fr).

. Pour 10 €, la carte, vous pouvez accéder à tous les spectacles des deux structures au tarif adhérent !

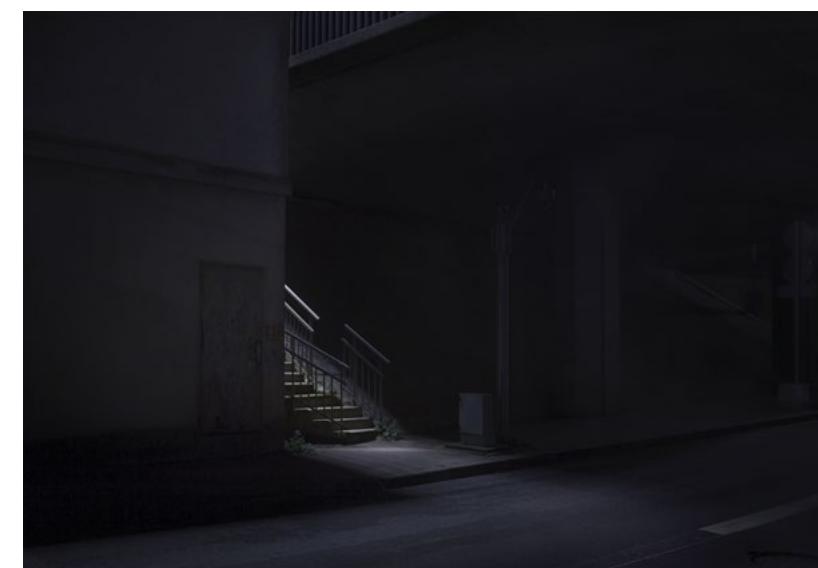
carré D'Art

Au cœur du vide

Du 14 septembre au 8 novembre, la première exposition de saison de la galerie chartraine propose un travail de Valentin Fougeray : *Vacuité*.

Qui n'a jamais connu la confrontation avec le vide ? Qu'elle soit intellectuelle, affective, abstraite ou physique, l'expérience du vide nous transporte dans nos pensées et nous questionne. La pensée commune associe généralement le vide au néant, à savoir un espace ne contenant rien qui nous soit sensible. La vacuité, quant à elle, n'est pas qu'un simple vide d'objet, mais suggère un potentiel infini de formes. Si de nombreuses

références ont abordé la notion de vide au fil du temps, qu'il s'agisse de philosophes, d'écrivains, de peintres..., la série offre ici une proposition photographique plongeant le spectateur au cœur d'espaces vacants. Dans cet univers visuel passant de l'ombre à la lumière, l'absence de repères spatiotemporels interfère avec la réalité. Pour autant, l'esthétique apaisante qui se dégage des images rend ces espaces accueillants, presque familiers, permettant



ainsi toutes les croyances, toutes les convenances, toutes les perspectives. Cette déambulation est donc la possible illustration d'un état transitif, un refuge palpable au cœur du vide.

Le voyage de l'esprit dans un espace inconnu est alors à portée de main.

Vernissage jeudi 14 septembre à 18h30.

Petite enfance

Le temps des passerelles



Quitter le cocon familial pour un accueil collectif, confier son enfant toute une journée après des mois d'exclusivité, quitter le confort de la "nounou" pour l'école maternelle... autant de moments redoutés par les parents et pas toujours bien vécus par les enfants. A Chartres de Bretagne, les acteurs de la petite enfance travaillent de concert pour des passerelles en douceur.

Une passerelle peut être définie comme une construction légère, que l'on franchit ou pas, qui présente une certaine flexibilité, un passage protégé. On peut évoquer des passerelles qui, par temps de grand vent, résistent car elles sont solidement arrimées aux deux rives. Une passerelle symbolise la séparation entre deux entités distinctes mais aussi le lien entre elles.

C'est dans cet esprit que des actions sont réalisées localement pour accompagner les enfants et les parents dans le changement : "Les passerelles vers l'école maternelle par exemple font partie du Projet Éducatif Local de la commune. ParenThé est un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) qui représente également une passerelle entre les parents et un nouveau mode de garde. Tous ces dispositifs proposés aux familles ont pour volonté de favoriser l'épanouissement et la socialisation du jeune enfant et de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle", souligne Dominique Bonniou, adjointe chargée de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. De la maison à la crèche, de l'assistante maternelle à l'école, les passerelles existent.

■ ParenThé... Une transition en douceur

Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents par un échange avec d'autres parents et avec des professionnels : tels sont les objectifs de ParenThé.

Ce service, proposé par la ville de Chartres de Bretagne, est labellisé par la Caisse d'Allocations Familiales. Dans les locaux de Pirouette, chaque

lundi matin, entre accueil, jeux et écoute, Emeline Thomas, éducatrice de jeunes enfants au multi-accueil Tintinabulle et Karine Dromain, animatrice du service Enfance-Jeunesse proposent des séances. Les compétences complémentaires des deux professionnelles permettent de répondre au mieux aux interrogations ou inquiétudes des familles, sans jugement et dans le respect de l'individualité.



Espace ParenThé (dans les locaux de Pirouette) pour les parents et les enfants de moins de 3 ans, gratuit sans inscription. Les lundis de 9h à 12h hors vacances scolaires.
+ d'infos à Tintinabulle au 02 99 41 35 32 ou parenthelaep@gmail.com.

en savoir +



■ Les assistantes maternelles à Pirouette

Pirouette est un espace de jeux destiné aux enfants de 0 à 3 ans. Des ateliers libres ou animés, le vendredi matin par Florence Hervé, animatrice petite enfance du multi-accueil Tintinabulle sont proposés à toutes les assistantes maternelles de la ville, qu'elles soient indépendantes ou en association. Laetitia, Mado ou Patricia apprécient de se retrouver le vendredi matin : "Les enfants jouent ensemble et font connaissance, c'est un bon tremplin vers l'école". Chaque année, Florence Hervé emmène "les petits de Pirouette", fréquentant régulièrement les ateliers, visiter les écoles maternelles chartraines, le temps d'une matinée. Pirouette facilite ainsi le passage de l'enfant d'un accueil éducatif à un autre.

*Pirouette : résidence du Trégor, côté parc de loisirs.
+ d'infos à Tintinabulle au 02 99 41 35 32.
Assistantes maternelles indépendantes : consultez www.assistantsmaternels35.fr
Association d'assistantes maternelles Calinou : Présidente Marie-Annie Gandin au 09 71 32 82 05*

■ Multi-accueil municipal Tintinabulle... Vers la socialisation



Le multi-accueil municipal Tintinabulle accueille chaque jour 25 petits de 2 mois et demi à 4 ans en garde occasionnelle ou continue. 9 professionnelles (1 infirmière puéricultrice, 1 auxiliaire puéricultrice, 2 éducatrices de jeunes enfants, 4 agents d'animation et 1 agent d'entretien) accompagnent les enfants. La période d'adaptation a pour objectif premier de faciliter progressivement la séparation parent-enfant. C'est un temps de découverte et de prise de connaissance mutuelle, les parents et les professionnelles échangent sur les habitudes de vie de l'enfant. L'équipe de Tintinabulle veille à assurer la sécurité affective de

l'enfant afin de favoriser une transition en douceur entre la vie de famille et le multi accueil.

Au-delà des classes passerelles (*voir ci-dessous*), de nombreuses actions contribuent à faciliter la socialisation : participation au fleurissement, sorties à la médiathèque ou au Pôle Sud, éveil musical avec l'école de musique et de danse Jean Wiener...

. Annick Prévot, directrice - Centre Jean Jaurès
1, rue Mme de Janzé - Tél. 02 99 41 35 32
Courriel : tintinabulle@ville-chartresdebretagne.fr



■ Mille-pattes dans une nouvelle "maison"

Depuis mi-juin, le multi-accueil associatif Mille-pattes est installé à l'Espace Brocéliande, dans des locaux loués à la ville, d'une superficie de 395 m², entièrement rénovés pour un investissement de 564 397 € TTC (dont une subvention de la Caisse d'allocations familiales de 227 200 €).

Mille-pattes accueille aujourd'hui 14 enfants chartrains et 6 pont-péanais et emploie 9 personnes : une directrice, 2 éducatrices de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture, 3 aides-éducateurs et un agent d'entretien qui participe à la préparation des repas. Comme Tintinabulle, Mille-pattes est engagé dans une démarche d'accompagnement des enfants et des parents pour faciliter la séparation.

. Espace Brocéliande Tél. 02 99 77 19 01
creche.millepattes@orange.fr



■ L'accueil des tout-petits en écoles maternelles



Le passage de la crèche ou de l'assistante maternelle à l'école pour les petits est une autre étape importante dans leur vie.

Une première rentrée scolaire tout en douceur, sans cris ni pleurs, est le rêve de tous les parents mais aussi des enseignants. C'est pourquoi, des passerelles sont organisées chaque année entre les structures d'accueil petite enfance (Pirouette, Mille-Pattes et Tintinabulle) et les écoles Brocéliande et Sainte-Marie : "En fonction de l'école choisie par les parents, nous emmenons les enfants découvrir leur future école. Il s'agit d'une découverte en petite section qui aide l'enfant à construire ses repères" explique Annick Prévot, directrice de Tintinabulle.

le petit +

Durant le mois d'août, Karine Dromain, directrice du centre de loisirs Brocéliande et animatrice au LAEP "ParenThé" a accueilli des parents et leur enfant, futur élève de l'école maternelle, pour leur faire découvrir les locaux, rencontrer des personnels, les informer sur le fonctionnement des accueils péri et extra-scolaires et sur les temps éducatifs...



S'inscrire à l'école

. Ecole maternelle Brocéliande : l'inscription se fait en Mairie. Lors du retrait d'un dossier à l'accueil, un rendez-vous est fixé avec les parents pour rapporter le dossier rempli et accompagné des pièces nécessaires (www.ville-chartresdebretagne.fr/inscriptions_aux_ecoles_publiques.html).

+ d'infos auprès de Nathalie Godefroy
secretariatejs@ville-chartresdebretagne.fr

. Ecole Sainte-Marie : les parents peuvent prendre contact avec la directrice au 02 99 41 27 27.



ola !

Carte postale chilienne



Le 19 juillet 2016, du haut de mes 19 ans, j'ai quitté la rue Denis Papin à Chartres de Bretagne pour m'envoler vivre au Chili pendant 1 an, grâce notamment à une Bourse Hélios de la Ville de Chartres de Bretagne. J'ai posé mes valises dans la ville colorée de Valparaíso dans le cadre de mes études. Je vous raconterai cette aventure en octobre : des rencontres inoubliables, des périples, la découverte d'une culture, d'un langage, d'un autre rythme de vie, d'un système d'enseignement différent, de nouveaux codes, la condition des femmes chiliennes... A très vite pour mon "Retour Hélios".

Charlotte Bouvet

bienvenue

à l'école



A Brocéliande, dès septembre, Agnès Mény prend la direction de l'école. Enseignante en école maternelle depuis de nombreuses années, elle arrive de Pacé où elle était également directrice.



Dès la rentrée, Claudie Seroux prend la direction de l'école Sainte-Marie. Enseignante et directrice de l'école privée de Laillé pendant 16 ans, elle a choisi de croiser d'autres chemins et de vivre une nouvelle expérience professionnelle.

l'été jeunes...

Une montagne de souvenirs...



Séjours, oxyjeunes, accueil de loisirs ou créasports, les animations proposées cet été par le service Enfance-Jeunesse-Sports ont concerné des centaines de jeunes Chartrains de 3 ans à 17 ans...

+ de photos sur www.ville-chartresdebretagne.fr